

LGV Poitiers-Limoges

Volet milieux naturels



Programme général des études

2009 - 2010

Réalisation de l'état initial :

- au sein des ZPP pressenties en 2009 (25000/10000^{ème})

- dans la ZPP retenue en 2010 (10000^{ème} / 5000^{ème})

- formations végétales d'intérêt communautaire ou remarquables
- espèces végétales protégées, rares,...
- espèces animales d'intérêt communautaire, protégées...
 - Amphibiens, dont annexes 2 et 4 Directive Habitats
 - Avifaune remarquable, dont annexe 1 Directive Oiseaux
 - Insectes (Odonates, Lépidoptères diurnes, Orthoptères et quelques Coléoptères protégés : Pique-prune, Grand capricorne...)
 - Axes de déplacements des grands mammifères
 - Chiroptères
 - Petits mammifères
 - Mollusques
 - Poissons et milieux aquatiques

Hiérarchisation des enjeux écologiques :

→ comparaison des ZPP

→ comparaison des variantes de tracé



Compléments d'état initial (10000^{ème} / 5000^{ème})

Évaluation et hiérarchisation des impacts

- confrontation des enjeux écologiques du fuseau d'étude aux caractéristiques du projet

Propositions de mesures

- mesures concrètes de réduction ou de suppression des impacts
- mesures compensatoires le cas échéant

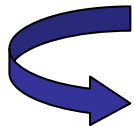
Dossiers réglementaires : étude d'impact, dérogation espèces protégées, évaluation des incidences



2010 - 2011

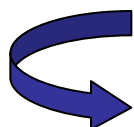
En étape 1

- **Prise en compte des données bibliographiques (+ enquêtes) et des études préalables confiées début 2009 à Vienne Nature et au Groupe Mammalogique et herpétologique du Limousin**
- **Cartographie des habitats (25000^{ème}) ;**
- **Inventaires dans les ZPP pressenties et notamment sur des sites stratégiques en 2009 (10000^{ème}) : en cours depuis fin mai 2009**



Les sites majeurs ont été évités au stade de l'étape 1

En étape 2



Les enjeux, ponctuels, qui seront à éviter pour l'étude des variantes

➤ **Faune - préservation des sites d'habitats d'espèces protégées :**

Oiseaux : Busards, Œdicnème, Engoulevent, Cincle plongeur ;

Mammifères : Loutre, chiroptères (gîtes et routes de vols)

Amphibiens – reptiles : Sonneur à ventre jaune, Pélodyte ponctué, Crapaud calamite, Triton crêté, Triton marbré, Couleuvre d'Esculape...

Insectes protégés : Damier de la succise, Cuivré des marais, Azuré du serpolet, Agrion de Mercure, Cordulie à corps fin, Gomphe de Graslin, Grand capricorne

Invertébrés et Mollusques aquatiques : Ecrevisse à pattes blanches, Unio crassus

➤ **Flore - préservation des sites ponctuels d'espèces protégées :** Aconit tue-loup, Vesce de Cassubie, Gratiolle officinale, Littorelle à une fleur, Lysimaque nummulaire, Siméthris à feuilles planes, Millepertuis Androsème



Vesce de Cassubie



Gratiolle officinale

En étape 2



Les enjeux, ponctuels, qui seront à éviter pour l'étude des variantes

- La **préservation des habitats patrimoniaux** : ourlets et pelouses calcicoles, pelouses maigres acidophiles, landes sèches, landes humides (brandes), prairies humides de fauche, prairies tourbeuses, aulnaies tourbeuses...
- la **préservation des zones humides** : important réseau hydrographique, nombreuses zones humides et mares (notamment en Haute-Vienne) (préservation des fonctionnalités hydrauliques et biologiques)



Etang de la Crouzette

En étape 2



Les enjeux fonctionnels qui seront à traiter dans l'étude des variantes

- La **préservation des fonctionnalités écologiques** en intégrant les corridors biologiques pour :
 - les carnivores,
 - la Loutre,
 - les chiroptères,
 - les amphibiens...



Petit Rhinolophe